



## Sommaire

- ◆ Page 1
  - Le mot du maire
  - Infos
- ◆ Page 2 : Dossier
  - Bilan et perspectives
- ◆ Page 3
  - Suite du dossier
  - Etat civil
  - Le site Internet
- ◆ Page 4 : Vie locale
  - Palmarès des maisons fleuries
  - Les activités des associations
  - Agenda
  - Remerciements

## Le mot du Maire



Chères Quarréennes, chers Quarréens,

Dans la continuité du travail engagé depuis 2014, 2017 aura été une année d'intense activité, et 2018 sera tout autant marquée par l'engagement de programmes importants pour dessiner l'avenir de notre collectivité.

Dans le respect de l'engagement d'information que nous avons pris, ce 11<sup>ème</sup> numéro du « bulletin » vous propose un retour sur les principales réalisations de ces trois ans et demi de mandat, et une projection vers les prochains objectifs de l'action municipale.

Nous sommes à cette période particulièrement importante de l'année : celle de la préparation du budget de la Commune, exercice de plus en plus difficile d'année en année, qui doit concilier trois impératifs : la prudence face aux restrictions et contraintes budgétaires « venues d'ailleurs » de plus en plus nombreuses ; la maîtrise de la ressource fiscale et de la tarification des services, dans une période où nous sommes tous fortement mis à contribution ; l'espoir, la volonté de préserver une capacité d'investir pour le maintien, voire le développement, de notre cadre de vie.

Une présentation du budget et des principaux éléments des finances de la commune sera développée dans un prochain bulletin.

Terminons sur une note plus légère et poétique : QUARRE-LES-TOMBES a obtenu en 2017 le 2<sup>e</sup> prix départemental des villages fleuries. C'est une nouvelle fois l'occasion de féliciter et remercier chaleureusement tous ceux qui contribuent à l'embellissement, à l'animation, au dynamisme économique, bref, au rayonnement de notre commune... et d'encourager le plus grand nombre à rejoindre les membres des clubs et associations. La commune est le bien de tous, elle doit donc être l'affaire de chacun.

Bonne lecture.

**Bernard RAGAGE**

### Maison de service au public



Pour obtenir une attestation de droits à présenter au médecin ou à tout professionnel de santé avec sa carte Vitale, il n'est pas nécessaire de se déplacer dans les agences locales de la CPAM de l'Yonne. Plus de 70 % des attestations sont éditées via le compte AMELI, à la Maison de Service Au Public qui se trouve au secrétariat de la mairie.

### Fréquence TNT



Les fréquences de la TNT changent sur la France. Pour Quarré-les-Tombes ce sera le **24 mars**. Pour en savoir plus, [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

### Permanences ADIL



Les conseillers juristes de l'ADIL seront présents à Quarré-les-Tombes de 10 h à 12 h à la mairie le 6 mars, le 3 juillet, le 4 septembre et le 6 novembre 2018.

### La poste



Pour rappel, depuis décembre le bureau de poste de Quarré est ouvert : les mardis de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30, mercredis de 9h30 à 12h15 et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

### Le marché

Le marché revient sur la place le dimanche des Rameaux soit le 25 mars 2018.

I  
N  
F  
O  
S

## A mi-mandat, bilan et perspectives

Votre équipe municipale est élue depuis maintenant 3 ans et demi. Elle est composée de femmes et d'hommes de diverses sensibilités qui ont su dépasser leurs différences pour travailler de concert au développement et à l'attractivité de Quarré-les-Tombes avec le soutien du personnel municipal.

Tous vos élus partagent, en effet, une volonté forte : que notre village ne se replie pas sur lui-même et soit une commune ouverte à de nouveaux habitants, aux touristes, à de nouveaux acteurs économiques... C'est à ce prix que nous pourrions garder « notre bien vivre » là où tant de villages du Morvan se désertifient. A ce titre, le dynamisme de notre tissu associatif, économique et commercial joue un rôle primordial. Mais rien n'est jamais gagné et notre effort doit se poursuivre.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas en mesure de vous dire si les prochaines élections municipales auront lieu en 2020 ou en 2021 mais il nous est apparu important de vous faire le point sur les diverses réalisations les plus significatives et de vous informer des perspectives d'actions pour les années à venir.

### BILAN

- L'ouverture de la station service qui est l'aboutissement du projet conduit par la municipalité précédente
- Réfection de l'appentis près de la salle polyvalente qui permet d'offrir un espace où se déroulent de nombreux moments conviviaux
- Abatage du tilleul derrière la mairie, nouvelles plantations dans le parc municipal, démolition du garage et réalisation du boulodrome
- Mise à jour de la signalétique et aménagement des panneaux d'information pour une plus grande lisibilité des perspectives
- Rénovation des monuments de la place
- Création du site Internet de la commune
- Travaux d'accessibilité du cabinet médical
- Aide à l'aménagement de la route forestière en partenariat avec l'ONF
- Partenariat avec l'association « Les amis de l'église St Georges » pour la restauration de l'église
- Partenariat avec le club de foot pour l'aménagement du terrain et du club de tennis pour la réfection des terrains
- Inventaire et développement de la défense incendie
- Extension de la chaufferie bois pour l'alimentation de l'école, du vill'âge bleu et de l'ancienne gendarmerie
- Annuellement réalisation du Point à temps : action de rebouchage de trous de la chaussée par un camion suivi de 2 personnes.
- Une nouvelle aire de stationnement pour les personnes en situation de handicap
- Installation d'un défibrillateur automatique à Quarré-les-Tombes devant la mairie grâce à un don anonyme
- Nouvelle organisation du marché notamment pour une meilleure sécurité
- Installation d'une borne de charge pour voiture électrique sur la place de Quarré-les-Tombes en partenariat avec le SDEY
- Le projet de création du « Vill'âge » bleu est une initiative de l'ancienne Communauté de Communes Morvan-Vauban en lien avec la Mutualité Française. Aujourd'hui, les travaux



## DOSSIER (SUITE)

ont démarré et doivent se terminer à la fin de l'année 2018.

- Amélioration des chemins de randonnées en partenariat avec les usagers et les riverains
- Le grand chantier de la réhabilitation de l'école . Le choix a été fait de réaliser les 4 classes sur un même niveau - niveau route- et de transférer la cuisine et le réfectoire au niveau de la cour. Par ailleurs, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite a été réalisée en créant un ascenseur au niveau de la cour où se situe désormais l'entrée principale des enfants pour des raisons de sécurité. Les travaux se terminent et les enfants feront leur rentrée des vacances d'hiver dans des locaux tout neufs.
- Mise en place du centre de loisirs avec la CCAVM

### PERSPECTIVES

*Bien entendu les perspectives d'actions s'accompagnent de la poursuite et du renforcement des réalisations déjà effectuées .*

- Finalisation et mise en place du PLU (Plan Locale d'Urbanisme) qui détermine pour l'avenir les zones constructibles
- Travaux pour la réalisation de la Maison des Apprentis qui permettra aux apprentis accueillis par nos artisans de pouvoir trouver un logement pendant la durée de leur

apprentissage dans un espace accueillant et convivial

- Mise en route du schéma d'aménagement de la place et de son accessibilité et sécurisation des entrées de bourg
- Mise en place d'une réflexion sur la question du stationnement autour de l'école et pendant les grands événements se déroulant à Quarré



- Mise en place d'une commission pour inscrire Quarré dans le réseau des stations vertes
- Réflexion sur la possibilité de créer une maison des associations
- Travail sur l'amélioration de la téléphonie mobile et de la performance Internet
- Réalisation d'une brochure touristique sur Quarré-les-Tombes
- Extension du cimetière.

Le maire reçoit sur rendez-vous.  
mairie-quarre@wanadoo.fr

Permanences des adjoints :

- mardi matin : Laurent JANODET
- jeudi matin : Nicole SOUPAULT
- vendredi matin : Bernard ROBBE
- Samedi et mercre. matin : Sylvie SOILLY

Tous les lundis matin :  
réunion du maire et des adjoints

### ETAT CIVIL

#### NAISSANCES

- Garance et Honorine MÉTIER (des jumeaux), le 28 septembre 2017

#### DECES :

- ROSTAIN Simone, le 18 novembre 2017
- TOURNEAU Gabrielle, le 19 décembre 2017
- CHEVRIER Denise, le 2 janvier 2018



### LE SITE INTERNET

**Maintenez le bon réflexe !** L'accès au site de la commune permet d'avoir des informations en temps réel. A ce jour plus de 19 000 sessions ont été ouvertes pour un total de 42 000 pages vues et 9 600 utilisateurs.

En moyenne c'est 950 personnes qui le regardent chaque mois !

[www.quarrelestombes.fr](http://www.quarrelestombes.fr)

## PALMARES DES MAISONS FLEURIES ET AUTRES CATEGORIES

Le 25 janvier s'est tenue à la mairie la remise des prix du concours des maisons fleuries. **La municipalité tient à remercier tous les participants au concours des maisons fleuries 2017 qui contribuent ainsi à l'embellissement de notre commune et à son rayonnement au delà de ses « frontières ».**

**Maisons.** 1. Michèle TRAPON ; 2 (ex aequo). Monique ROUSSET et Raymonde RATAT ; 3 Jacqueline LOISON.

**Commerces.** 1. Francis et Odile SALAMOLARD (Auberge de l'Âtre) ; 2. Émilie SALAMOLARD (Hôtel du Nord) ; 3. Sébastien LEGENDRE (Quarré Crème) ; 4. Barbara EZDI (Brasserie de la place).

**Gîtes.** 1. Colette JANODET ; 2. Agnès DUMAY ; 3. Jean-Michel LACOUR.

**QUARRE-LES-TOMBES a obtenu le 2ème prix départemental des villages fleuris de 501 à 1000 habitants.**

Nos associations locales proposent de nombreuses activités.

**N'hésitez pas à les contacter !**

### • Tennis club

- Enfants, en fonction de l'âge : jeudi et samedi.  
- Adultes : lundi 18h30/20h, samedi 9h/10h (femmes) et 18h/20h.

Contact : Claudie Terrien : 03 86 32 26 18

### • Foot

Football Club Quarré/Saint Germain.

Mardis de 18h15 à 19h45 : catégorie U11 (10/12 ans); mercredi de 15h à 17h : catégories U7 (5/7 ans) et U9 (8/9 ans)

Contact : Philippe Gaudin : 07 87 86 88 36

### • Badminton

Association Badminton : le lundi de 18h à 19h30 et jeudi de 18h15 à 20h30 au gymnase. Contact : francoismic89@gmail.com

### • Théâtre

Compagnie des pas perdus

Enfants, (7/11 ans) : mardi 17h30 - 19h

Adultes : mardi : 19h15 - 21h30

Collégiens : mercredi : 17h30-19h

Contact : Laurence Despezelle-Pérardel 06 23 06 06 32

### • Informatique

Association Daim (Développement des Activités Informatiques en Morvan) : tous les mercredis et jeudis de 14h à 17h dans l'ancienne gendarmerie

Contact : Pierrette Soeuvre : 03 86 32 22 67

### • Tarot

Tarot Club. Le mardi à partir de 20h30, dans l'ancienne bibliothèque.

Contact : Sylvie Buyck 03 86 32 25 70

### • Couture, Tricot, Broderie

Club de Quarré : tous les vendredis de 14h à 17h à l'ancien syndicat d'initiative, à côté de la salle polyvalente.

Contact : Pierrette Soeuvre : 03 86 32 22 67

### • Randonnées

Association « Les Baladineurs »

Randonnée le premier vendredi de chaque mois.

Contact : Marie Soupault : 03 86 32 23 67

### • Pour tous

Génération Mouvement - Club de l'Amitié.

- Ateliers Jeux : 14h30 le 1er lundi du mois.

- Ateliers Mémoire : 14h30 le 3ème lundi du mois. Contact : Jacqueline Maissa

### • Gymnastique pour les aîné-e-s et les autres

Au gymnase de Quarré, le mercredi de 14h 15 à 15 h 15. Inscription sur place.

## A NOTER SUR VOS AGENDAS

- Les amis de l'église St Georges organise son loto le dimanche **11 mars** à la salle polyvalente à partir de 14h et un concert lyrique le samedi **14 avril** à 20h à l'église
- L'exposition artisanale, organisée par « Promotion Quarré Morvan » se tiendra du **28 avril au 1er mai** avec une nouvelle formule
- La philharmonique d'Avallon se produira le mardi **8 mai** à 15h à la salle polyvalente
- La marche d'OXFAM aura lieu les 26 et 27 mai et passera à Quarré le **26 mai** entre 17h et 23h pour le 49ème km
- Vélo Massif Morvan organise le dimanche **24 juin** « Les Crêtes de Quarré 2018 ».



**Venez nombreux accueillir les participants de la course du cœur le vendredi 30 mars vers 10 h 45 dans le parc – Espace Jean Legros .**

## REMERCIEMENTS

*Un très grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont participé aux décorations de Noël de la commune*

- **Arnaud ROUMIER** et **Denise BARBIER** pour leurs dons des sapins de Noël
- **Le TRAIT CARRE** et **Arnaud TOURNEAU** pour leur aide apportée à l'illumination de la mairie
- **Le service technique** pour les installations et la mise en place des illuminations
- Et enfin, à tous les bénévoles « **Des petites mains vertes** » sans qui rien de tout cela ne serait possible

### Mairie de Quarré les Tombes

Téléphone : 03 86 32 23 38

Fax : 03 86 32 23 43

Merci de transmettre à **Laurent Janodet** les initiatives que vous souhaitez voir figurer dans le prochain bulletin.

Réalisation du bulletin : **Laurent Janodet**  
Photos : **Laurent Janodet, Bernard Rousset**  
Maquette et mise en page : **Colette Janodet**

### BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture

⇒ mardi de 10 h à 12 h

⇒ mercredi et samedi de 14 h 30 à 17 h

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie

Mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h